

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5348**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bâtiment et construction spécialité Économie de la construction

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Bordeaux I (Talence, Gironde) Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Bordeaux I, Recteur de l'académie, Président de l'université de Bordeaux I

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

232 Bâtiment : construction et couverture

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un spécialiste en économie de la construction.

Il collabore avec les maîtres d'œuvre, notamment les autres économistes de la construction et les entreprises et assiste tous les intervenants dans l'acte de construire.

Il maîtrise au plus juste les coûts d'investissement, tant dans le domaine de la construction même, que dans celui de la réhabilitation du patrimoine existant.

Il gère les coûts de maintenance et d'exploitation.

Il dialogue avec les intervenants techniques, financiers et juridiques d'une opération de construction.

Il participe à l'assistance technique réglementaire et économique à la maîtrise d'ouvrage.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Technicien-économiste de la construction et de l'aménagement et métiers connexes.
- Technicien chargé d'affaire pour les maîtrises d'ouvrages publique et privée
- Technicien en bureau d'études de prix au sein d'une entreprise de construction
- Coordonnateur OPC

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE1 : Droit général ; Droit de la construction ; Comptabilité, fiscalité

UE2 : Économie de la construction (maîtrise d'œuvre et entreprise) ; Projet d'économie ; Techniques de construction

UE3 : QSE, réhabilitation ; HQE, coût global ; AMO, gestion du patrimoine

UE4 : Économie générale ; Économie du secteur de la construction ; Urbanisme, architecture ; Communication en français ; Communication en anglais

UE 5 : Projet tutoré

UE 6 : Stage

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19/07/2007

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

<http://www.univ-bordeaux1.fr>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :